

Titre V - ENTREPRISES REGIONALES

(En milliers EUR)

Ministre 2009-2014	Ministre 2014-2019	Art.	Libellés	2015 initial	Ajustement	2015 1F
			OFFICE WALLON DES DECHETS RECETTES			
			<i>Section I. Opérations courantes</i>			
HE	CD	16.01	Vente de services.	7	0	7
HE	CD	16.02	Produits divers.	200	5 000	5 200
HE	CD	16.03	Redevances pour les documents relatifs aux transferts	700	0	700
HE	CD	16.04	Contribution du secteur agricole aux frais de destruction et de transformation des cadavres d'animaux d'élevage	0	0	0
HE	CD	16.05	Contribution des intercommunales dans le fonctionnement du réseau « dioxines »	450	0	450
HE	CD	16.06	Recettes co-incinération marché d'intérêt général	2 756	0	2 756
HE	CD	16.07	Recettes Fost+ Métaux	700	0	700
HE	CD	06.01	Prélèvement sur le Fonds pour la gestion des déchets	16 753	0	16 753
HE	CD	06.02	Dotation de la Région wallonne pour risques et charges à l'égard de tiers.	0	0	0
HE	CD	06.03	01. Intérêts des fonds placés	0	0	0
HE	CD	06.03	02. Prélèvement sur le fonds d'amortissement	0	0	0
HE	CD	06.03	03. Prélèvement sur le fonds pour risques et charges à l'égard de tiers	0	0	0
HE	CD	06.04	Dotation spéciale de la Région wallonne pour la gestion des déchets animaux	2 822	0	2 822
			<i>Totaux pour la section I</i>	24 388	5 000	29 388
			<i>Section II. Opérations de capital</i>			
HE	CD	96.01	Produit des emprunts	0	0	0
HE	CD	08.04	Dotation de la Région wallonne	15 000	0	15 000
HE	CD	08.05	Recettes diverses patrimoniales	0	0	0
HE	CD	08.06	Prélèvement sur le fonds de renouvellement	0	0	0
HE	CD	08.07	Prélèvement sur le fonds de réserve	0	0	0
			<i>Totaux pour la section II</i>	15 000	0	15 000
			<i>Totaux pour les recettes</i>	39 388	5 000	44 388